

GUIDE DE L'AUTEUR/AUTRICE EN DÉDICACES AU STAND DE L'AAOF

Chères autrices et chers auteurs,

Voici un petit guide qui vous donnera les grandes lignes de votre participation aux séances de dédicaces.

Avant toute chose, vous devez être loyal.e envers votre maison d'édition. Si cette dernière est présente au Salon du livre de l'Outaouais et qu'elle expose votre ouvrage publié dans la dernière année, il se peut qu'elle refuse de vous laisser vendre plus de deux ou trois exemplaires de votre dernier né.

Les titres plus anciens peuvent, de façon générale, être vendus en plus grand nombre, **mais nous vous conseillons de vérifier avec votre maison d'édition** et de prendre les arrangements nécessaires.

Vous êtes responsable d'apporter vos livres au kiosque de l'AAOF durant le Salon du livre.

Pour les auteurs dont la maison d'édition est membres du REFC, nous avons fourni à leur équipe l'horaire de dédicaces à notre kiosque afin qu'elle puisse orienter les acheteurs désirants une dédicace.

Si votre maison d'édition n'est pas présente au Salon du livre de l'Outaouais, vous pourriez en principe vendre autant de copies que vous le souhaitez, mais, encore une fois, **nous vous invitons à vérifier le tout avec elle.**

AVANT LA SÉANCE DE DÉDICACES

SVP, ne pas déployer de banderole, bannière déroulante ou autre objet de promotion de grand format. En revanche, vous pouvez utiliser l'espace qui vous est alloué sur la table pour de plus petits items, si nécessaire. Par avance, merci !

N'oubliez pas, le kiosque de l'AAOF sert **exclusivement** à faire la **promotion de l'AAOF et de vos ouvrages.**

À votre arrivée au Salon du livre de l'Outaouais, demandez votre porte-nom au comptoir d'accueil ;

Respecter l'heure d'arrivée de votre période de dédicaces.

PENDANT LA SÉANCE DE DÉDICACES

Accueillir le futur lecteur/acheteur comme vous aimeriez l'être ;

Profiter pleinement de votre séance de dédicaces en rencontrant votre lectorat. *Bonnes rencontres !*

Vous êtes responsable de la transaction complète lors de la vente d'un livre.

Ainsi, vous devez fournir la monnaie sur la transaction. L'AAOF ne fournit pas de petite caisse.

APRÈS LA SÉANCE DE DÉDICACES

Vous pouvez reprendre vos livres à la fin de votre séance et les rapporter pour une séance subséquente.

Vous pouvez également laisser vos livres en exposition à notre kiosque à condition de fournir une liste des titres indiquant le nombre d'exemplaires laissés. Vous êtes responsable de récupérer vos livres laissés en exposition à la fermeture du Salon, le dimanche 23 février 2025 à 17 h.

Merci de respecter l'heure à laquelle se termine votre période de dédicaces.

Enfin, l'AAOF vous rappelle que le bon déroulement au stand repose sur vous tous. Votre collaboration est plus qu'essentielle et nous vous en sommes reconnaissants. Merci à toutes et tous !